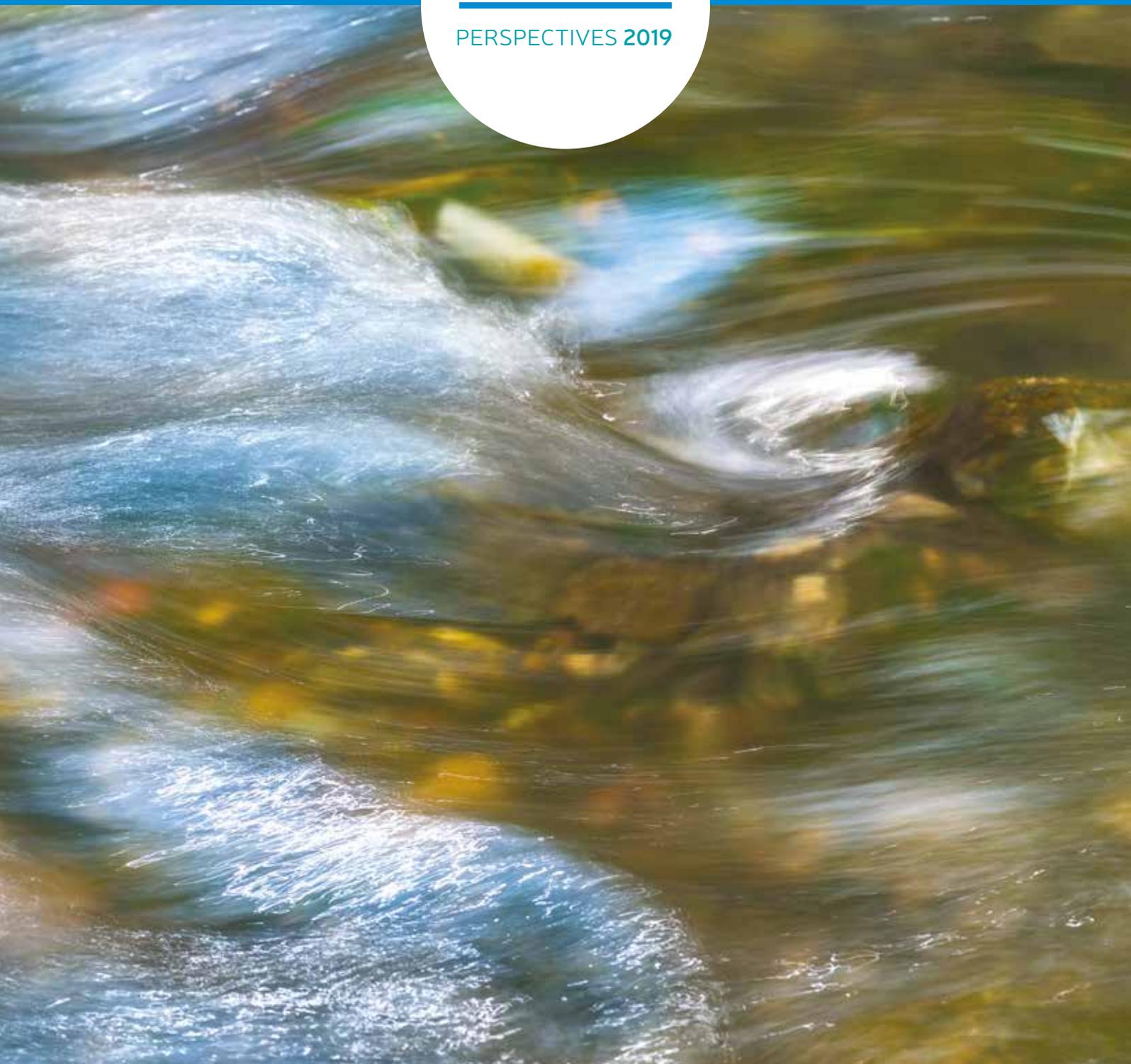


**2018**

**RAPPORT ANNUEL**

---

**PERSPECTIVES 2019**





### ON ÉLAGUE

**En janvier 2018**, la brigade de rivière est intervenue pour élaguer et démonter un érable mort situé sur un parking en bordure du Charbonnières. Cette intervention, dans un contexte urbain contraint et délicat, s'est déroulée avec rapidité et efficacité!

### FOUILLES ÉCLAIRANTES

**De fin juin à début août**, une équipe d'archéologues a réalisé des fouilles préventives sur 3 des 29 piles du pont siphon gallo-romain de Beaunant, avant le démarrage des travaux d'élargissement de l'Yzeron. Des techniques de construction jusqu'alors peu connues ont été mises à jour, qui ont permis d'éclairer la datation de cet ouvrage exceptionnel.



# 2018 EN IMAGES



### LES YEUX DE L'YZERON

**Le 13 septembre**, plus d'une dizaine de riverains ont répondu présents pour rejoindre le réseau des Vigies de l'Yzeron. Leur mission : surveiller la rivière lors des crues et faire remonter des informations terrains en temps réel



### L'YZERON RÉCOMPENSÉ

**Le 8 juin**, le Sagyrç a reçu le prix « Paysages en projet » du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) Rhône Métropole pour les aménagements de l'Yzeron, réalisés à Oullins. Une belle reconnaissance pour une réalisation aux multiples qualités.



### SUR POLLUTEC

**le 29 novembre** le Sagyrç est intervenu, à la demande de l'ASTEE, pour animer une conférence sur le salon Pollutec consacrée à la réhabilitation des rivières urbaines, en s'appuyant sur les réalisations du bassin.

## ÉDITO



# Mobilisés pour tenir nos engagements

L'année 2018 a été marquée par l'installation début février de la nouvelle gouvernance du Syndicat et de la prise de compétence GEMAPI. Cette évolution statutaire et politique s'est effectuée en confortant la stratégie portée par le Sagyrc pour protéger les riverains de l'Yzeron des inondations et préserver la qualité de nos rivières et milieux aquatiques.

Malgré l'important travail administratif lié à ces évolutions, les aménagements de cours d'eau ont avancé avec le lancement des travaux à Tassin la Demi-Lune et à Sainte Foy-lès-Lyon sur le secteur de Beaunant. À l'horizon 2020, 90% des cours d'eau seront aménagés. Sur le dernier secteur, le plus en amont, à Francheville, la mise en œuvre a été retardée par une évolution du projet justifiant une nouvelle déclaration d'utilité publique pour la maîtrise foncière des emprises. Des travaux préparatoires ont néanmoins été réalisés et des réflexions sont engagées pour optimiser le planning.

Concernant les retenues sèches, l'architecture des dossiers réglementaires, complexe et exigeante, a été validée par les services de l'État. À l'automne 2019, ils seront transmis à l'État pour instruction et programmation de l'enquête publique. En parallèle, les actions de sensibilisation à la culture du risque et d'anticipation des crues se poursuivent, avec notamment le lancement en 2018 du réseau des Vigies de l'Yzeron.

Au-delà de la protection contre les inondations, notre bassin a subi pour la troisième année consécutive une sécheresse sévère, avec des assecs qui se prolongent en aval notamment.

Cette situation, particulièrement préoccupante pour la vie aquatique, rend prioritaire la mise en œuvre du Plan de gestion de la ressource en eau. Sous l'impulsion du Sagyrc, de nombreuses actions ont été engagées, avec les collectivités ou Syndicats en charge de l'assainissement, avec les communes et les agriculteurs. C'est une dynamique dont on ne peut que se féliciter, tout en étant conscients que nous n'en sommes qu'au début des actions, et que les effets de celles-ci s'inscriront dans le long terme. Nous devons donc avoir à cœur de maintenir nos efforts, tant l'eau est au cœur de notre avenir.

**Enfin, je tiens à remercier les nouveaux élus, qui se sont saisis des enjeux et des dossiers clefs de notre bassin versant et à saluer l'engagement de nos équipes, qui œuvrent au quotidien pour entretenir, valoriser et préserver nos cours d'eau et leurs écosystèmes.**

**Alain Badoil**

Président du Sagyrc

2

2018  
en images

4

Se prémunir  
des crues  
de l'Yzeron

6

Entretenir  
les cours d'eau

8

Valoriser  
les milieux  
aquatiques

10

La vie  
du Syndicat

12

Annexe  
financière



## Se prémunir des crues de l'Yzeron

Les travaux de cours d'eau se sont poursuivis sans interruption sur plusieurs fronts en 2018 avec en perspective d'avoir réalisé 90% des aménagements début 2020. Parallèlement, les études ont avancé sur le dossier des ouvrages écrêteurs et plusieurs actions préventives se sont concrétisées, renforçant ainsi la préparation des acteurs en cas de crues.

*Le projet à Sainte Foy-lès-Lyon*



*Travaux de terrassements : le nouveau profil de la rivière se dessine.*

### L'YZERON À BEAUNANT

**550** m de cours d'eau aménagé

**820** m de digues de protection

**50** arbres

**910** arbustes replantés

### — Sainte Foy-lès-Lyon - Beaunant : dernière grande ligne droite

Après avoir livré au printemps 2018 les secteurs du Merlo et des Platanes, à Oullins et Sainte Foy-lès-Lyon, le Sagyrc a engagé en juin les travaux sur le secteur Beaunant-RD 342, avec une première étape de fouilles archéologiques menées aux abords de l'aqueduc et la préparation des accès et installations de chantier. Les terrassements, permettant de dessiner le nouveau lit élargi de la rivière, au détriment d'une des doubles voies de circulation de la route, ont été réalisés entre octobre et janvier 2019 sur les parties hors d'eau, avant que ne démarrent les travaux de génie civil (soutènements et création de murs-digues) et les interventions de génie écologique dans le lit. Ce chantier doit se terminer à la fin de l'hiver 2019-2020.



*Travaux de génie civil : la pose des parois cloutées.*



### **MIEUX ANTICIPER LES CRUES**

AVEC L'APPUI DE L'IRSTEA, ORGANISME PUBLIC DE RECHERCHE ET PARTENAIRE DU PAPI DE L'YZERON, LE RÉSEAU DE MESURES TERRAIN DES DONNÉES SUR LES HAUTEURS D'EAU, LA PLUVIOMÉTRIE ET LES DÉBITS DE L'YZERON ET DE SES AFFLUENTS A FAIT L'OBJET DE MODERNISATION. LES RYTHMES DE TÉLÉTRANSMISSION DES DONNÉES ONT ÉTÉ MIS À JOUR ET UN SERVEUR OÙ SONT RASSEMBLÉES TOUTES CES DONNÉES A ÉTÉ CRÉÉ. LES ÉQUIPES DU SAGYRC ONT ÉTÉ FORMÉES À L'USAGE DES LOGICIELS PERMETTANT D'EXPLOITER CES DONNÉES ET DE MIEUX COMPRENDRE LA CINÉTIQUE DES CRUES. PARALLÈLEMENT L'IRSTEA A MENÉ UNE ÉTUDE APPROFONDIE EN ANALYSANT 217 ÉVÈNEMENTS POUR PROPOSER DES SEUILS D'ALERTE, À PARTIR DESQUELS LA VIGILANCE DOIT ÊTRE ACCRUE. CES SEUILS SERONT EN PHASE TEST À PARTIR DE 2019.

### **Tassin la Demi-Lune :** livraison fin 2019

Les 425 m de linéaire de cours d'eau, situés en amont du Pont des Bruyères, ont fait l'objet de travaux entre juin et octobre en 2018 : terrassements, construction de plus de la moitié du linéaire de murs béton et pose d'une grande partie des matelas et cages gabions. Après l'arrêt réglementaire pour respecter la période de frai des poissons, les travaux ont repris au printemps 2019, ils se termineront avec les dernières phases de plantations cet hiver.



Tassin la Demi-Lune, travaux de génie écologique, été 2019

### **Retenues sèches :** préparation du dossier réglementaire

L'année 2018 a été consacrée au montage des dossiers d'appels d'offres pour élaborer les dossiers réglementaires en vue de l'enquête publique. En janvier 2019, le Sagyrc a obtenu le certificat de projet de la part des services de l'état, une nouvelle procédure du code de l'environnement qui consiste à auditer un projet sur son volet réglementaire. Après avoir choisi les bureaux d'études, le montage des dossiers a été engagé et ces derniers seront remis à l'État assortis d'une demande d'ouverture d'enquête publique fin 2019.

### **Francheville :** avancement par étapes

Dernier secteur à aménager, le secteur de Ruelle Mulet à Francheville a fait l'objet de travaux préparatoires en 2018. Un réseau d'eaux usées, ainsi qu'une ligne haute tension, qui passaient dans le seuil, ont été déviés par la Métropole de Lyon et Enedis.

Les autres déviements de réseaux se sont poursuivis à l'été 2019, en période de basses eaux. Le Sagyrc a préparé le lancement de la procédure de DUP, sur la base du projet définitif, retardée pour des raisons réglementaires. Des discussions ont néanmoins été engagées en 2019 avec la commune de Francheville et la Métropole pour optimiser le planning, concernant notamment l'avenir de la passerelle piétonne.



Les travaux de déviation de réseaux réalisés à l'été 2019.

### **Des vigies opérationnelles**

Le 13 septembre 2018, le Sagyrc a réuni les riverains et responsables des collectivités motivés pour participer au réseau des Vigies de l'Yzeron, dont la mission est, lors d'une crue, de surveiller la rivière et de faire remonter des informations issues de l'observation du terrain en temps réel. Après avoir été briefés et équipés, ils ont participé à un exercice de simulation de crue le 28 novembre où la communication entre les vigies, le PC de crise du Sagyrc et ceux des communes ont pu être testés. L'exercice, suivi de débriefing, a permis d'améliorer les procédures et d'optimiser la préparation en cas de crise.



Les Vigies de l'Yzeron, Pont des Bruyères, novembre 2018



## Entretien des cours d'eau

Deuxième année de mise en œuvre du Plan de gestion du lit, des berges et des boisements du bassin versant, 2018 a été marquée par un programme d'intervention soutenu, avec plus de 150 jours d'intervention et un changement des modalités d'intervention de l'opérateur Rhône Insertion Environnement.

*Abattages préalables aux travaux de protection contre les crues à Tassin, janvier 2018.*



### — Un nouveau partenariat

En 2018, la mise à disposition de la brigade de rivière, dispositif subventionné, a pris fin, obligeant à redéfinir les modalités du partenariat. Un marché public d'insertion ouvert à la concurrence a donc pour la première fois été établi par le Sagyrc et gagné par Rhône Insertion Environnement. Le coût des prestations proposé est plus élevé que dans l'ancien dispositif mais une partie du différentiel est prise en charge par une aide directe de l'Agence de l'eau.

### — Des cours d'eau aménagés et restaurés

Lutter contre les phénomènes d'incision (enfouissement du lit) qui provoquent un ensablement massif à l'aval, peu favorable à la biodiversité, et restaurer les circulations piscicoles, sont des objectifs majeurs du plan de gestion. En 2018, les équipes sont intervenues sur le Ribes amont à Marcy l'Étoile et sur le Ratier, où des pré-barrages ont été installés pour rehausser le lit en stockant les matériaux et en réduisant le transport sédimentaire. Parallèlement, deux seuils ont été aménagés sur le Ribes pour réduire la hauteur de chute et permettre à la faune aquatique de remonter la rivière. Deux interventions complémentaires programmées en 2019 rendront tout le linéaire du cours d'eau accessible aux truites fario.

*Le Ribes, une incision de plus de 2 m désormais contenue par les barrages en bois.*



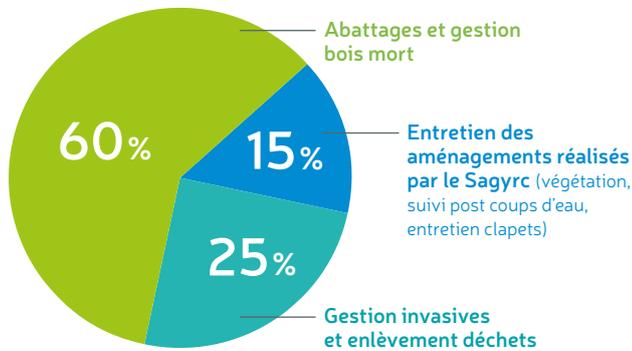
## EMBÂCLES : UNE GESTION SÉLECTIVE

La brigade de rivière assure une gestion très sélective des embâcles, selon les enjeux spécifiques de chaque secteur. En tête de bassin par exemple où dans les secteurs naturels, les petits embâcles sont laissés en place car ils offrent des caches et des lieux de nourrissage intéressants pour la faune piscicole. Ceux situés dans les zones à enjeu inondation sont également maintenus à la condition qu'ils ne présentent pas de risque d'augmentation du niveau d'eau en cas de crue ou d'obstruction d'ouvrages hydrauliques (ponts, passerelles, dalots, buses...).

Une année après le brûlage, 90% du foyer éradiqué



### RÉPARTITION DES CHANTIERS D'ENTRETIEN EN TEMPS D'INTERVENTION



## — Renouée : des résultats encourageants

Le Sagyrc a poursuivi des tests de techniques variées pour éradiquer l'espèce végétale invasive Renouée du Japon, principalement sur l'Yzeron aval. 500 m de berges ont été bâchés sur le secteur du Merlo, complété par du brûlage sur les enrochements et des fauches répétitives et sélectives, visant à favoriser les espèces concurrentes comme la ronce ou l'ortie. Ces moyens ont démontré leur efficacité, mais exigent un suivi très régulier, les fauches et les brûlages devant être réalisés tous les 15 jours en période de pousse. Les expérimentations menées permettent progressivement d'affiner les méthodes d'éradication. En 2018, la plate-forme de traitement de la renouée, basée sur le site de la Saulaie à Oullins a été remise en service pour traiter les terres excavées du chantier de Sainte Foy-lès-Lyon.

## — 18 km de berges entretenues

Les interventions en 2018 se sont concentrées sur le Cerf de Garde, le Ribes et le Dronau, où la brigade de rivière a effectué des abatages sélectifs pour renouveler une ripisylve vieillissante, avec l'assistance d'un débardeur à cheval. Ces interventions ont été menées dans le cadre de conventionnement avec les propriétaires riverains, exclusivement en automne/hiver pour respecter la période de nidification des oiseaux. Le Sagyrc a également assuré le nettoyage d'une vingtaine de km de berges, en évacuant les déchets déposés et en traitant les invasives.

Aromie musquée



### PREMIERS INVENTAIRES FAUNE-FLORE SUR LES SECTEURS AMÉNAGÉS

EN 2018, LES PREMIERS INVENTAIRES DE SUIVI DE LA FAUNE (INSECTES ET CHIROPTÈRES) ET DE FLORE ONT ÉTÉ RÉALISÉS SUR LES SECTEURS AMÉNAGÉS DU MERLO ET DES PLATANES, ET SE SONT POURSUIVIS À OULLINS AVAL. LE CASTOR, REPÉRÉ EN 2017, NE SEMBLE PAS ÊTRE REVENU, SANS DOUTE À CAUSE DU MANQUE D'EAU. EN REVANCHE, DEUX NOUVELLES ESPÈCES D'INSECTES ONT ÉTÉ RECENSÉES, L'AGRION DE MERCURE ET L'AROMIE MUSQUÉE. À NOTER ÉGALEMENT POUR LA FLORE, L'INSTALLATION EN SOMMET DE BERGE DU SOUCHET BRUN ET DU CONCOMBRE D'ÂNE, ESPÈCE PLUTÔT MÉDITERRANÉENNE.



Enlèvement d'un chablis sur le Charbonnières à Tassin, novembre 2018



# Valoriser les milieux aquatiques

Dans un contexte marqué par des sécheresses répétées sur le bassin versant, le Sagyrc a engagé en 2018 le déploiement du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) avec ses partenaires, et obtenu des avancées significatives sur le projet complexe du seuil de Taffignon.

*L'assec de l'Yzeron à Oullins s'est prolongé d'avril jusqu'au milieu de l'automne 2018.*

## — Un cadre pour l'action

Fruit de nombreux échanges entre les partenaires (agriculteurs, gestionnaires de réseaux, communes,...), le plan de gestion de la ressource en eau priorise trois objectifs : la lutte contre les eaux claires parasites, la réduction des prélèvements directs en rivière et dans les nappes souterraines, et de ceux liés aux retenues collinaires. Il prévoit un panel d'actions comme la rénovation des réseaux d'assainissement, l'installation de dérivations sur les retenues collinaires ou l'effacement de certaines d'entre elles, la création d'aménagements assurant l'infiltration naturelle des eaux de pluies, et bien sûr l'adoption par tous de gestes permettant d'économiser l'eau (arrosage notamment). Tous ces chantiers ont été engagés en 2018.



*Travaux de rénovation des réseaux d'assainissement réalisés par la Métropole de Lyon.*



### **SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC**

APRÈS UNE PREMIÈRE CESSION EN 2018, LE SAGYRC A RENOUVELÉ LA DIFFUSION AUPRÈS DES COMMUNES DU BASSIN VERSANT D'UN KIT DE COMMUNICATION AFIN D'INCITER LES HABITANTS DU BASSIN VERSANT À UN ARROSAGE ÉCONOME, EN LEUR DONNANT DES CONSEILS SIMPLES À APPLIQUER. COMPOSÉ D'ARTICLES, D'AFFICHES, D'ILLUSTRATIONS, CE KIT A ÉTÉ DIFFUSÉ VIA LES OUTILS DE COMMUNICATION DES COMMUNES.

## — Eaux claires parasites : diagnostics en cours

Pour lutter contre le phénomène des eaux claires parasites qui sont captées par les réseaux d'assainissement et, de fait, déviées des milieux aquatiques, la Métropole de Lyon et le Siahvy, compétents en matière d'assainissement ont, sous l'impulsion du PGRE, engagé des diagnostics approfondis de leurs réseaux. Le Siahvy a mené cette étude dans le cadre de l'élaboration de son nouveau schéma directeur d'assainissement. L'objectif est d'élaborer d'ici 2020 un plan d'actions qui sera intégré au PGRE. Parallèlement, des travaux de modernisation ont été réalisés sur les réseaux, en prenant en compte cet enjeu spécifique.

## — Engagement du travail avec les agriculteurs

Préparé en 2018, le diagnostic sur les 20 retenues collinaires prioritaires à traiter a débuté au printemps 2019. Ces premières prises de contacts avec les propriétaires devraient aboutir sur des projets de dérivation ou d'effacement. Le Sagyrc a également suivi le projet d'extension du réseau du SMHAR sur Vaugneray, et accompagné une nouvelle demande d'eau d'irrigation sur Pollionnay, en s'attachant à trouver des sites potentiels qui concilient les besoins agricoles et ceux des milieux aquatiques.



Diagnostic de retenues collinaires.



Sondages géotechniques sur le seuil de Taffignon.

## — Le seuil de Taffignon : travaux en 2020

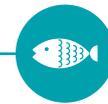
Après études de différents projets pour supprimer ce seuil qui constitue l'un des derniers grands verrous à la remontée des poissons et présente de fortes complexités, une solution a été trouvée en accord avec la métropole fin 2018 - début 2019.

Le collecteur d'assainissement qui traverse le seuil sera finalement aménagé en siphon sous le cours d'eau, ce qui évite la traversée aérienne, initialement retenue mais qui présentait le double inconvénient d'être peu esthétique et vulnérable aux crues. Le maître d'œuvre finalise les études de cette solution, permettant d'envisager le démarrage des travaux en 2020.



### **UNE CHARTE DE L'ARROSAGE EN 2019**

COURANT 2018, LE SAGYRC A RENCONTRÉ INDIVIDUELLEMENT CHAQUE COMMUNE, DANS L'OBJECTIF DE LES INFORMER ET DE LES SENSIBILISER AU PGRE. AVEC UNE PREMIÈRE PROPOSITION DE COLLABORATION : BÂTIR UNE CHARTE DE L'ARROSAGE ET DIFFUSER DES BONNES PRATIQUES AU SEIN DES SERVICES COMMUNAUX. BIEN ACCUEILLIE, CETTE DÉMARCHE S'EST POURSUIVIE EN 2019 AVEC L'ORGANISATION D'ATELIERS POUR ABOUTIR COURANT DE L'AUTOMNE À UN DOCUMENT CADRE QUI SERA SOUMIS À LA DÉLIBÉRATION DES CONSEILS MUNICIPAUX.



## **CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE : LES EFFORTS PAYENT**

Les inventaires piscicoles réalisés en 2018 n'ont pu être menés que sur 10 des 24 stations du bassin en raison des assèchs. Le bilan global montre néanmoins que la biomasse de truite fario a été multipliée par 3 entre 2006 et 2018. Les travaux de restauration de la continuité écologique réalisés par le Sagyrc ont permis aux espèces de regagner les zones amont où la qualité de l'eau est meilleure et, de fait, de résister aux sécheresses successives. En particulier les secteurs de l'Yzeron en amont du Dronau et du Ratier aval, récemment décloisonnés, sont devenus des zones refuge accueillant des populations importantes de truites. À l'aval, en revanche, la présence de truites est beaucoup plus faible au profit d'espèces plus tolérantes aux pollutions.





# La vie du Syndicat

EN CHIFFRES

7 réunions de bureau

6 comités syndicaux

5 commissions

## L'ÉQUIPE DU SAGYRC S'EST ENRICHIE

AVEC L'ARRIVÉE D'UNE ASSISTANTE ADMINISTRATIVE À MI-TEMPS À PARTIR DU MOIS D'AOUT 2018.



## LE PAPI EN VOIE DE PROLONGATION

Le PAPI de l'Yzeron arrivant à échéance fin 2019, une prolongation a été évoquée dès la fin de l'année 2018. Outre le maintien d'un poste d'animateur, l'objectif est de finaliser le dossier des ouvrages écrêteurs et de déployer l'élaboration de diagnostics de vulnérabilité auprès des riverains. L'État a donné un avis positif et l'avenant sera signé courant 2019.

## COMMUNICATION EN IMAGES

EN 2018, LE SAGYRC A POURSUIVI SES ACTIONS DE COMMUNICATION RÉCURRENTES (JOURNAL DE L'YZERON, ACTUALISATION DU SITE INTERNET,...), AVEC DE BONS RÉSULTATS DE LECTURE POUR SA NEWSLETTER BIMESTRIELLE, ET UNE POURSUITE DE LA MONTÉE EN CHARGE DU COMPTE TWITTER. DES CAMÉRAS DE SUIVI ONT ÉTÉ INSTALLÉES SUR LE CHANTIER DE SAINTE FOY-LÈS-LYON, DANS L'OBJECTIF DE SORTIR UN FILM « TIME-LAPSE » AU TERME DES TRAVAUX. PLUSIEURS ARTICLES SONT PARUS SUR LES PROJETS DU SAGYRC DANS LA PRESSE, AINSI QU'UN REPORTAGE SUR FRANCE 3. LE SAGYRC A ÉGALEMENT PARTICIPÉ À LA WEB SÉRIE DE L'AGENCE DE L'EAU, TRAITANT DE LA RESTAURATION DES COURS D'EAU.



## Nouvelle gouvernance opérationnelle

Suite à la prise de compétence GEMAPI au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le nouvel exécutif du Sagyrc a été mis en place le 28 février 2018. La Métropole de Lyon ainsi que quatre autres intercommunalités (les Communautés de communes des Vallons du Lyonnais, de la Vallée du Garon, du Pays de l'Arbesle et des Monts du Lyonnais) sont donc entrées, aux côtés des 19 communes du bassin versant, dans le Sagyrc qui est devenu un Syndicat mixte. Les nouveaux élus se sont engagés à poursuivre la stratégie engagée en matière de lutte contre les inondations et de valorisation des milieux aquatiques. Les équipes du Sagyrc ont été fortement mobilisées pour gérer le volet administratif et financier (transfert de charges) associé à cette nouvelle compétence.

## Faire école

L'expertise développée par le Sagyrc en terme de protection contre les inondations alliant restauration écologique, est de plus en plus souvent sollicitée. Ainsi en 2018, le Sagyrc a animé plusieurs conférences et visites de terrain pour présenter les actions qu'il mène, auprès de publics étudiants ou techniques des structures suivantes : Ecole Nationale des Travaux Publics de l'État, Licence professionnelle MAEP de Lyon, ASTEE (Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement). L'ASTEE a également sollicité le Syndicat pour co-rédiger un guide à destination des élus et aménageurs, présentant des bonnes pratiques et des retours d'expérience de restauration de rivière en milieu urbain, qui doit sortir en 2020.

## LES ACTEURS EN 2018

— **Le Conseil syndical** est composé de 38 délégués et autant de suppléants (*en italique ci-dessous*), choisis par leur collectivité d'appartenance pour la représenter au Sagyrc.

### Métropole de Lyon

Roland BERNARD  
Pascal CHARMOT  
Jean Paul COLIN  
Gilbert-Luc DEVINAZ  
Alain GALLIANO  
Michel LE FAOU  
Joël PIEGAY  
Clotilde POUZERGUE  
Michel RANTONNET  
Véronique SARSELLI

*Lucien BARGE  
François-Noël BUFFET  
Alice DE MAILLARD  
Pierre DIAMANTIDIS  
Gérald EYMAR  
Agnès GARDON-CHEMAIN  
Bernard GILLET  
Bernard MORETTON  
Gilles PILLON  
Michèle VULLIEN*

### Communauté de communes de vallons du Lyonnais

Alain BADOIL  
Danielle GEREZ  
Laurence JASSERAND  
Daniel MALOSSE  
Mario SCARNA  
Jean-Marc THIMONIER

*Gaëlle BARRON FERRY  
Elisabeth DURAND  
Anne LANSON PEYRE de FABREGUES  
Bernard ROMIER  
Christine ROUX  
Christian RULLIAT*

### Communauté de communes de la Vallée du Garon

Jean-François PERRAUD  
Damien COMBET

### Communauté de communes du Pays de l'Arbresle

François-Xavier HOSTIN  
Nicole PAPOT

### Communauté de communes des Monts du Lyonnais

Christian ROZET  
Romain LOYER

### Brindas

Anne CHANTRAINE  
Gérard BICHONNIER

### Chaponost

Jérôme CROZET  
Étienne CHATELUS

### Charbonnières-les-Bains

Mariane PLOCKYN  
Jean-Luc JACOB

### Craponne

Estelle DAUFFER  
Sandrine CHADIER

### Dardilly

Jean-Yves DELOSTE  
Pascal CHARLET

### Francheville

Gilles DASSONVILLE  
Claude GOURRIER

### Grézieu-la-Varenne

Éric PRADAT  
Laurence MEUNIER

### La-Tour-de-Salvagny

Pierre PERRUCHOT de la BUSSIÈRE  
Bernard PONCET

### Lentilly

Jean-Pierre DELORME  
Bénédicte GACON

### Marcy l'Étoile

Luc SEGUIN  
Patrick SPINAZZE

### CCMDL (Montromant)

Christian ROZET  
Romain LOYER

### Oullins

Louis PROTON  
Frédéric HYVERNAT

### Pollionnay

Jean DURRANT  
Jean-Michel MORELLON

### Saint-Genis-les-Ollières

Jean-Ludovic CHEVIAKOFF  
Pascale MONAT

### Sainte-Consorte

Emmanuel PEDRO  
Bertrand GAULE

### Sainte-Foy-lès-Lyon

Gérard PATTEIN  
Robert DUMOND

### Tassin la Demi-Lune

Claire SCHUTZ  
Régis LABAUNE

### Vaugneray

Safi BOUKACEM  
Gerbert RAMBAUD

### Yzeron

Guy LHOPITAL  
Fabrice FOURDIN

## Le bureau

### Alain BADOIL

Président, Maire d'Yzeron

### Jean Paul COLIN

1<sup>er</sup> vice-président en charge des Relations avec les partenaires institutionnels et financiers, barrages écreteurs de crues et aménagement des sites. Maire d'Albigny, 14<sup>e</sup> vice-président de la Métropole de Lyon « eau et assainissement »

### Alain GALLIANO

2<sup>e</sup> vice-président en charge de l'aménagement et du suivi des milieux aquatiques Maire de Craponne, 12<sup>e</sup> vice-président de la Métropole de Lyon « relations internationales et attractivité »

### Véronique SARSELLI

3<sup>e</sup> vice-présidente en charge de l'élargissement et de la restauration des cours d'eau en zones urbaines pour la protection contre les inondations Maire de Sainte-Foy-lès-Lyon, Conseillère de la Métropole de Lyon

### Louis PROTON

4<sup>e</sup> vice-président en charge des relations avec les collectivités, les riverains et les usagers 4<sup>e</sup> adjoint à la mairie d'Oullins

### Safi BOUKACEM

5<sup>e</sup> vice-président en charge de la gestion et de la protection de la ressource en eau Président du SIAHVY, Conseiller municipal à la mairie de Vaugneray

### Claire SCHUTZ

membre du bureau 5<sup>e</sup> adjointe à la mairie de Tassin la Demi-Lune

### Gilles DASSONVILLE

membre du bureau 6<sup>e</sup> adjoint à la mairie de Francheville

### François-Xavier HOSTIN

membre du bureau 3<sup>e</sup> adjoint à la mairie de Lentilly

# Annexe financière

## CHIFFRES CLÉS 2018

**603 176** € HT  
de dépenses de fonctionnement

**3 074 407** € HT  
de dépenses d'investissement

**sagyr**  
BASSIN DE L'YZERON

Gérer et valoriser nos cours d'eau

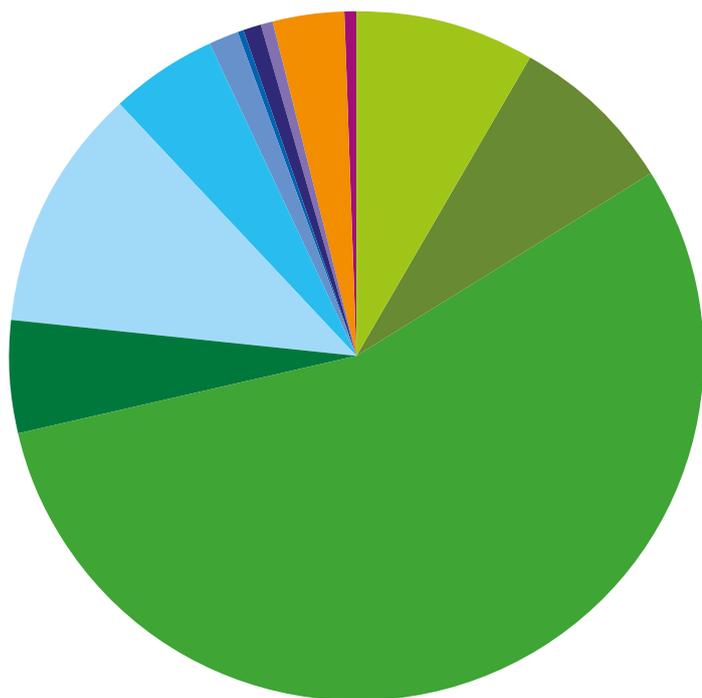
## COMPTE ADMINISTRATIF 2018

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou besoin de financement	Recettes ou excédent	Dépenses ou besoin de financement	Recettes ou excédent
Réalisations de l'exercice	603 176 €	1 247 021 €	3 074 407 €	3 210 540 €
Résultat de l'année 2018		<b>643 843 €</b>		<b>136 133 €</b>
Résultat antérieur reporté		1 730 253 €		2 304 506 €
Résultat cumulé		2 374 096 €		2 440 639 €

Nota bene : Le budget 2018, voté en fin d'année 2017, n'intègre pas les nouvelles présentations par bloc de compétences mises en place dans le cadre de la révision statutaire GEMAPI. Il s'agit du dernier budget présenté avec des compétences obligatoires et des compétences optionnelles.

# Le fonctionnement du Sagyrc en 2018

La section de fonctionnement présente un excédent de 2 374 096 €, après la prise en compte du résultat antérieur.



## DÉPENSES

### PRINCIPAUX POSTES

(Chiffres arrondis)

Le total des dépenses 2018 pour les opérations de fonctionnement s'élève à **603 176 €**

#### FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

**463 600 €**

- Charges générales de fonctionnement : **50 997 €**
- Brigade de rivière : **47 361 €**
- Personnel : **333 352 €**
- Indemnités des élus : **31 890 €**

#### ACTIONS DE FONCTIONNEMENT

**116 285 €**

Compétences optionnelles

- Communication générale : **68 185 €**
- Communication propre aux aménagements de protection contre les inondations : **30 194 €**
- Honoraires d'enquêteurs, frais d'avocats et huissiers et autres frais divers liées à l'exécution des travaux de protection contre les inondations : **9 506 €**
- Annonces et insertion : **1 188 €**
- Location d'un terrain à Oullins, servant de plateforme technique pour les travaux en cours : **4 925 €**
- Expertise naturaliste : **2 287 €**

#### FRAIS FINANCIERS

Remboursement intérêts prêt relais

**20 439 €**

*En 2018, le SAGYRC ayant eu les retours de subventions nécessaires pour couvrir les dépenses d'investissement 2018, n'a pas sollicité de nouvel emprunt ou de ligne de trésorerie.*

#### DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

**2 852 €**

## RECETTES

### PRINCIPAUX POSTES

(Chiffres arrondis)

Le total des recettes 2018 pour les opérations de fonctionnement s'élève à **1 247 021 €**

#### CONTRIBUTIONS

**971 301 €**

*L'intégralité des contributions a été encaissée.*

- Contribution des communes Mensualisée (intégrant 3 172 € de rôle supplémentaire et présentant un écart de 392 € par rapport au vote) : **79 677 €**
- Contribution des communes qui budgétisent Annuelle : **7 234 €**
- Contribution des intercommunalités Annuelle : **884 390 €**

#### SUBVENTIONS

**266 205 €**

Postes (équipe technique du Sagyrc)

- Agence de l'eau : **200 250 €**
- PAPI : **65 955 €**
- Région : **0 €**

#### PRODUITS EXCEPTIONNELS

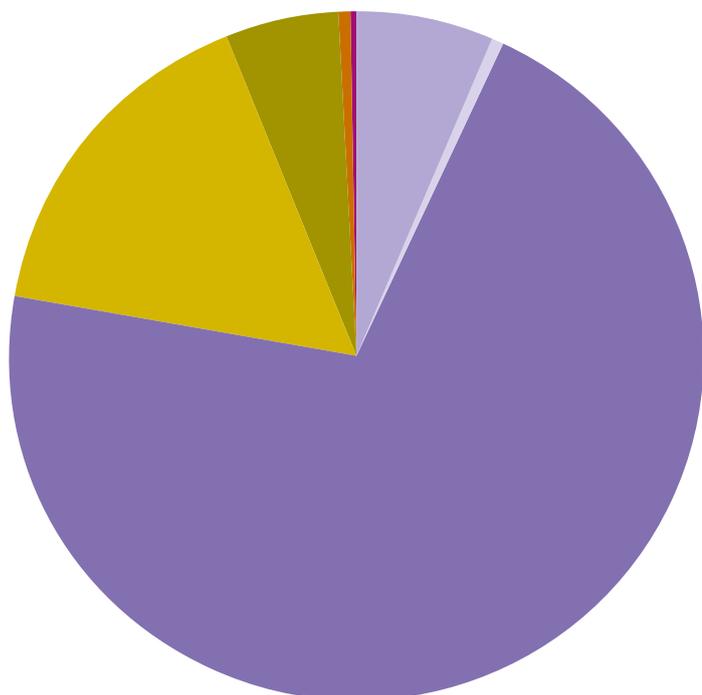
**6 342 €**

*Remboursements de trop-perçu (assurances, congé maternité,...).*

#### AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS

**3 173 €**

*Remboursement de trop-perçu dans le cadre de la facturation et du fonds de compensation.*



## PARTICIPATION DES INTERCOMMUNALITÉS ET DES COMMUNES

### INTERCOMMUNALITÉS - MÉTROPOLÉ DE LYON

Participation 2018

MÉTROPOLÉ DE LYON	814 039 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLONS DU LYONNAIS	54 829 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DU GARON	9 965 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBESLE	5 408 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS	149 €

<b>TOTAL</b>	<b>884 390 €</b>
--------------	------------------

### COMMUNES

Population sur le bassin versant

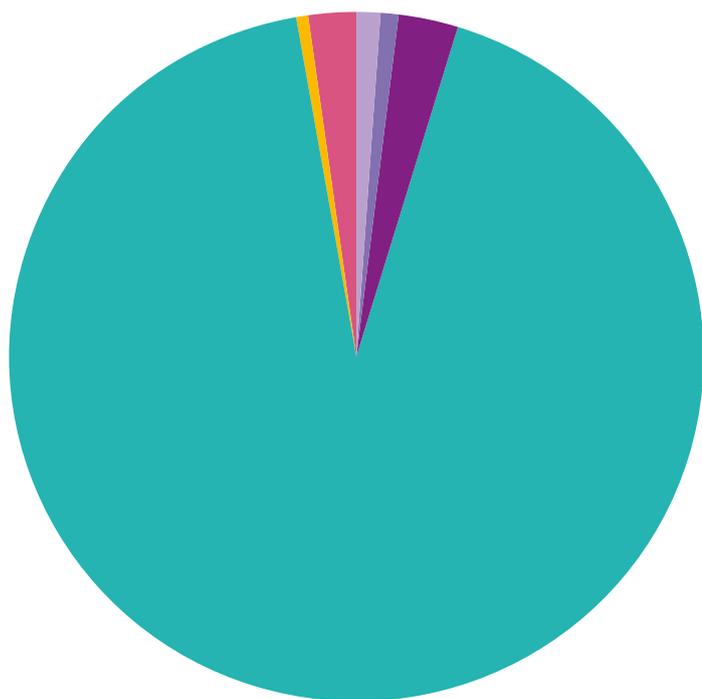
Participation 2018

BRINDAS	4 675	3 689 €
CHAPONOST	3 825	3 044 €
CHARBONNIÈRES-LES-BAINS	4 329	1 217 €
CRAPONNE	11 183	8 954 €
DARDILLY	1 509	758 €
FRANCHEVILLE	14 683	10 952 €
GREZIEU LA VARENNE	5 653	4 493 €
LA TOUR DE SALVAGNY	2 975	2 376 €
LENTILLY	2 082	1 648 €
MARCY L'ÉTOILE	3 849	3 092 €
CCMDL (MONTROMANT)	58	45 €
OULLINS	19 470	12 436 €
POLLIONNAY	2 441	2 028 €
SAINTE CONSORCE	2 019	1 638 €
SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES	4 856	3 869 €
SAINTE FOY-LÈS-LYON	19 061	12 363 €
TASSIN LA DEMI-LUNE	16 079	9 842 €
VAUGNERAY	5 558	4 254 €
YZERON	758	604 €

<b>TOTAL</b>	<b>125 063</b>	<b>87 303 €</b>
--------------	----------------	-----------------

# L'investissement en 2018

Le résultat d'investissement de l'exercice 2018 présente un excédent de 2 440 639 € après prise en compte du résultat antérieur.



## DÉPENSES

### PRINCIPAUX POSTES

(Chiffres arrondis)

Le total des dépenses 2018 pour les opérations d'investissement s'élève à **3 074 407 €**

#### OPÉRATIONS TECHNIQUES

##### Compétences obligatoires

**136 297 €**

- Aménagements piscicoles de seuils en rivières : **34 636 €**
  - Restauration et aménagements de berges : **23 902 €**
  - Entretien de la végétation rivulaire\* : **77 759 €**
- \*En complément des actions de fonctionnement (Brigade de rivière), les travaux d'entretien correspondent à des travaux forestiers et de débordage.

#### OPÉRATIONS TECHNIQUES

##### Compétences optionnelles

Aménagements de protection contre les inondations

**2 872 370 €**

Dont 50 570 € d'acquisitions et 26 315 € d'études.

#### OPÉRATIONS NON AFFECTÉES

Achat équipement pour les locaux du Sagyrc

**5 065 €**

(informatique et mobilier)

#### FRAIS FINANCIERS

Emprunts

**60 675 €**

## RECETTES

### PRINCIPAUX POSTES

(Chiffres arrondis)

Le total des recettes 2018 pour les opérations d'investissement s'élève à **3 210 540 €**

#### SUBVENTIONS

**2 837 561 €**

Subventions liées aux aménagements de protection contre les inondations et aux aménagements piscicoles de seuils en rivières.

- PAPI (État) : **635 165 €**
- Agence de l'eau : **1 786 554 €**
- Région : **415 842 €**
- Métropole de Lyon : **0 €**
- Département : **0 €**
- Agence de l'eau : **0 €**

#### FCTVA

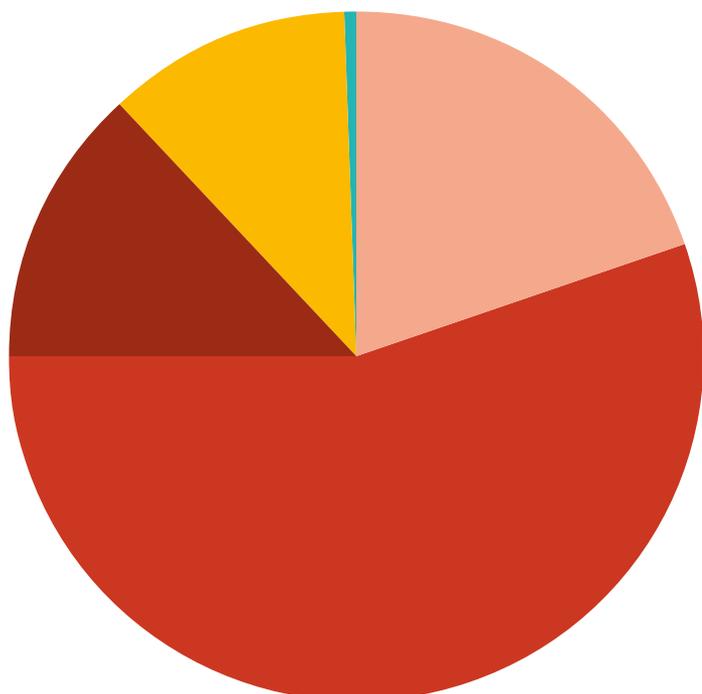
**370 127 €**

#### EMPRUNT COURT TERME

**0 €**

#### AMORTISSEMENT

**2 852 €**



---

**SAGYRC**

16 avenue Émile Éveiller  
BP 45  
69290 Grézieu-la-Varenne  
Tél. 0437221155  
contact@sagyrc.fr  
[www.riviere-yzeron.fr](http://www.riviere-yzeron.fr)

---

LES PARTENAIRES DU SYNDICAT

